
COMMUNIQUÉ

UN MEILLEUR ACCÈS DES PERSONNES IMMIGRANTES À LA PROFESSION D'AGRONOME AU QUÉBEC

Un nouveau processus de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger sera mis en place

Saint-Hyacinthe, le 11 juillet 2007 – À l'occasion du dévoilement de projets visant à faciliter l'admission des personnes formées hors du Québec à des ordres professionnels, le vice-président de l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ), M. Éric Lavoie, agronome, s'est dit heureux de la contribution financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles qui a accordé à l'OAQ une aide de 220 720 \$, qui permettra d'actualiser les outils de reconnaissance des compétences des personnes formées à l'étranger qui désirent exercer la profession d'agronome au Québec.

Faire appel aux personnes immigrantes et continuer d'offrir des services professionnels de qualité

L'importante évolution de la pratique agronomique depuis les dernières années et l'ampleur des enjeux actuels et à venir suscitent une demande croissante de professionnels agronomes dont l'expertise doit être adaptée de façon à ce qu'ils puissent continuer à donner des services-conseils agronomiques de qualité.

Par ailleurs, la baisse anticipée des inscriptions dans les universités québécoises, le vieillissement de la population québécoise et, conséquemment, l'atteinte de la retraite d'un nombre grandissant d'agronomes, sont des facteurs qui font en sorte que le Québec devra de plus en plus faire appel aux personnes immigrantes pour combler ses besoins en terme de professionnels agronomes, d'où l'importance de ce projet pour l'OAQ.

Déjà quelques admissions chaque année à l'OAQ

Chaque année, l'OAQ reçoit plusieurs demandes d'équivalence de diplôme et de formation de personnes provenant de différents pays. De façon générale, les personnes immigrantes qui communiquent avec l'OAQ détiennent un diplôme universitaire en sciences agricoles de grande valeur au regard du niveau des connaissances scientifiques, si l'on en juge par la réputation des institutions qui les émettent. Actuellement, l'OAQ présente un taux de délivrance d'équivalences assez élevé et les personnes ayant obtenu leur équivalence réussissent relativement bien l'examen d'admission à l'Ordre.

Difficulté d'adaptation : que faire ?

Par contre, à la suite de l'analyse de nombreux commentaires recueillis auprès d'employeurs et de personnes immigrantes, force est de constater que certaines personnes présentent des difficultés à s'adapter à la réalité du travail dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. Ceci est notamment dû aux caractéristiques particulières propres à notre province et ce, tant aux plans de l'agronomie (modes de production industriels, types de sols, climat, espèces végétales et animales), de l'économie des marchés qu'au plan des politiques agricoles et environnementales en pleine mouvance.

Des outils essentiels pour faciliter l'intégration des personnes formées à l'étranger

Dans le cadre de ce projet, l'OAQ produira notamment une nouvelle grille d'évaluation des compétences qui permettra au comité des équivalences de l'Ordre de déterminer, avec plus de précision, si une formation universitaire ou des expériences de travail acquises à l'extérieur du Québec sont pertinentes et adéquates pour répondre aux nouvelles exigences de formation que nous impose le contexte québécois actuel. De plus, un examen d'évaluation structuré en trois versions adaptées à différentes situations de travail permettra également d'évaluer et de reconnaître les acquis expérimentiels des candidats à l'exercice de la profession d'agronome.

L'Ordre des agronomes du Québec

L'Ordre des agronomes du Québec compte quelque 3 300 membres oeuvrant dans tous les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. La majorité de ceux-ci agissent auprès des producteurs agricoles notamment à titre de conseiller scientifique en agronomie, en gestion et financement agricoles ou en recherche et transfert technologique. Rappelons que l'OAQ est responsable de la protection du public au plan de la pratique professionnelle en agronomie et regroupe tous les agronomes du Québec.

– 30 –

Source :

Louise Lavoie
Directrice des communications et des relations publiques
Ordre des agronomes du Québec
514 596-3833, poste 23
louise.lavoie@oaq.qc.ca
www.oaq.qc.ca